AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1044
FR0000133308-FS0435

23 juillet 2013

Déclaration de participation

ORANGE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 juillet 2013, la Caisse des Dépôts et Consignations a déclaré détenir directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA, société dont elle détient le contrôle au travers de la société BPI Groupe SA[1], 397 064 995 actions ORANGE représentant autant de droits de vote, soit 14,99% du capital et des droits de vote de cette société[2] ainsi répartis :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bpifrance Participations SA	357 526 131	13,50	357 526 131	13,50
CDC Compte Propre	14 764 102	0,56	14 764 102	0,56
CDC fonds d'épargne	24 774 762	0,93	24 774 762	0,93
Total CDC	**397 064 995**	**14,99**	**397 064 995**	**14,99**

Cette détention résulte de la constitution de la Banque Publique d'Investissement dans le cadre de laquelle :

- l'Etat a apporté le 12 juillet 2013 l'intégralité de la participation qu'il détenait dans le Fonds Stratégique d'Investissement (le « FSI ») désormais dénommé « Bpifrance Participations », soit 49% du capital du FSI, à la société BPI-Groupe SA.

- la Caisse des Dépôts et Consignations (« CDC ») a apporté le 12 juillet 2013 l'intégralité de la participation qu'elle détenait dans le FSI désormais dénommé « Bpifrance Participations », soit 51% du capital du FSI, à la société BPI-Groupe SA.

Compte-tenu de ces apports (et d'autres opérations réalisées simultanément dans le cadre de la constitution de la Banque Publique d'Investissement), BPI-Groupe SA est désormais détenue à 50% par la CDC et à 50% par l'Etat et l'EPIC BPI-Groupe, étant précisé qu'il est d'ores et déjà convenu que les titres de BPI-Groupe SA temporairement détenus par l'Etat seront reclassés auprès de l'EPIC BPI-Groupe au plus tard dans un délai de 4 mois, et est contrôlée conjointement par la CDC et par l'EPIC BPI-Groupe.

La CDC n'a franchi aucun seuil à l'occasion de ces opérations.

[1] BPI Groupe SA est contrôlée conjointement à 50% par la Caisse des Dépôts et Consignations et à 50% par l'EPIC BPI Groupe.
[2] Sur la base d'un capital composé de 2 648 885 383 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Par ailleurs, il est rappelé pour information que Bpifrance Participations (ex FSI) et l'Etat français détiennent de concert, au 12 juillet 2013, 713 720 564 actions Orange représentant 713 720 564 droits de vote, soit 26,944% du capital et des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bpifrance Participations (ex FSI)	357 526 131	13,497%	357 526 131	13,497%
Etat français	356 194 433	13,447%	356 194 433	13,447%
Total concert	**713 720 564**	**26,944%**	**713 720 564**	**26,944%**

Ce concert résulte d'un pacte d'actionnaires conclu entre Bpifrance Participations (ex FSI) et l'Etat français (Cf. D&I 212C1759 du 31 décembre 2012).
